



Compétitions de Karaté Québec 2019-2020

Liste des katas par niveau

La liste des katas par niveau représente les katas admissibles pouvant être exécutés par les athlètes lors des compétitions de Karaté Québec pour la saison 2019-2020 dans les divisions *Débutant*, *Intermédiaire* et *Avancé*.

T F
5 5
1 1
4 4
2 2
5 5
2 2
— —
3 3
1 0
6 3
1 6

Division Débutant

La division **Débutant** inclut les athlètes ayant une ceinture blanche, jaune et orange. Aucun kata de la liste officielle de la WKF ne peut être exécuté sauf ceux énumérés ci-dessous. De plus, tout autre kata de différent style, non mentionné dans la liste officielle de la WKF, peut être effectués dans cette division.

- . Fukygata 1-2
- . Gekisai (Geksai) 1-2
- . Heian 1-3
- . Kion 1-5
- . Pinan 1-3
- . Seisan
- . Shiohai
- . Zenshin Gotai

Division Intermédiaire

La division **Intermédiaire** regroupe les athlètes ayant une ceinture orange, verte et bleue. Un athlète inscrit dans la division *Intermédiaire* peut effectuer un kata selon la liste apparaissant ci-dessous. De plus, le participant peut aussi effectuer les katas de la division *Débutant* énumérés ci-haut, à sa convenance.

- . Bassai
- . Bassai Dai
- . Bassai Sho
- . Enpi (Wanshu)
- . Heian 4-5
- . Jion
- . Jitte
- . Jyuroku
- . Meiko
- . Matsumura Rohai
- . Naifanchin
- . (Naihanshin) 1-3
- . Niseishi (Nijushiho)
- . Pinan 4-5
- . Saifa (Saiha)
- . Sienchin
- . Tekki 1-3

Division Avancé

Dans la division **Avancé**, l'athlète peut choisir et effectuer tout kata parmi la liste officielle de la WKF, sans exception. Cette division regroupe les athlètes ayant une ceinture bleue, mauve, brune et noire.

Un athlète exécutant un kata ne répondant pas aux règles ci-dessus pour les divisions *Débutant*, *Intermédiaire* et *Avancé* sera automatiquement disqualifié.